

## ***L'audiovisuel se met au recyclage avec Screlec-Batribox !***

***Le collectif Ecoprod, qui a pour but de réduire l'empreinte écologique des productions audiovisuelles françaises, signe aujourd'hui un partenariat avec l'éco-organisme Screlec-Batribox. Il vise à organiser la collecte et le recyclage des piles et batteries portables utilisées par les productions audiovisuelles. Un pas supplémentaire vers la prise de conscience environnementale de ce secteur.***

### ***Le secteur de l'audiovisuel de plus en plus mobilisé sur le sujet***

Le collectif Ecoprod a été lancé en 2009 par 6 acteurs de l'environnement et de l'audiovisuel : ADEME, AUDIENS, la Commission du Film d'Ile-de-France, la DIRECCTE IDF, France Télévisions et TF1. Ils ont ensuite été rejoints par le Centre National de la Cinématographie et de l'Image Animée, le Pôle Média du Grand Paris. Conscients de l'ampleur de l'empreinte écologique de ce secteur, estimé à 1 million de tonne équivalent CO<sub>2</sub> chaque année, ces acteurs ont souhaité qu'Ecoprod accompagne les productions en leur proposant des outils simples et pratiques sur les solutions visant à réduire leur impact environnemental. Ainsi, en 2010 le collectif a lancé le premier calculateur d'empreinte carbone dédié aux productions audiovisuelles Carbon'Clap. En 2012, Ecoprod lançait le guide de l'éco-production puis la Charte de l'Entreprise audiovisuelle, signée à ce jour par 120 sociétés. Depuis 2016, les productions éco-conçues peuvent recevoir le Macaron Ecoprod et valoriser leur démarche.

### ***Un accord prometteur***

Dans le cadre d'un travail commun sur la gestion des déchets, Screlec-Batribox, l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des piles et batteries usagées et Ecoprod signent un partenariat afin de proposer au secteur audiovisuel des solutions concrètes.

Screlec-Batribox s'engage à informer les adhérents de la Charte Ecoprod sur le cadre réglementaire lié aux articles R543-128 du code de l'environnement. L'éco-organisme déploiera également son programme de collecte de piles et batteries usagées et mènera des actions de sensibilisation auprès des entreprises du secteur de l'audiovisuel. Screlec-Batribox enlèvera et traitera gratuitement ces équipements issus des activités du secteur.

*« Nous nous réjouissons de ce partenariat qui a pour ambition de sensibiliser les entreprises du secteur de l'audiovisuel au recyclage de leurs piles et batteries usagées. Il illustre la volonté de notre éco-organisme à encourager ses partenaires industriels dans la mise en œuvre d'une gestion optimisée et responsable de leurs déchets. » Emmanuel TOUSSAINT-DAUVERGNE, directeur général de Screlec-Batribox.*

*« Il est très important que le secteur audiovisuel ait accès aux éco-organismes compétents en la matière, afin de disposer de leur savoir-faire. Ce partenariat est une étape de plus dans la démarche développement durable qu'engage le collectif Ecoprod auprès du secteur. » Joanna GALLARDO, Commission du Film d'Ile-de-France, membre fondateur d'Ecoprod.*

### ***Contacts presse :***

Screlec-Batribox – Agnès Kempf • Tél. : 01 44 10 82 95 • [agnes.kempf@screlec.fr](mailto:agnes.kempf@screlec.fr)

Ecoprod - Yann Marchet • Tél : 01 56 88 12 88 • [yann.marchet@idf-film.com](mailto:yann.marchet@idf-film.com)

***Screlec-Batribox*** est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics dont la double mission est de prendre en charge la collecte et le recyclage des piles et batteries usagées et de sensibiliser les citoyens à la collecte sélective de ces déchets. Screlec-Batribox a conçu un programme national de collecte à destination du grand public et des professionnels comprenant des outils de collecte et de sensibilisation.

***Ecoprod*** est une démarche collective lancée par des acteurs du secteur audiovisuel pour engager la filière dans la prise en compte de son empreinte environnementale. Le collectif est actuellement composé de l'ADEME, du Groupe Audiens, du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, de la Commission du Film d'Ile-de-France, de France Télévisions, du Pôle Média Grand Paris, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et TF1, avec le soutien de la DIRECCTE Ile-de-France (Ministère de l'Economie et de l'Industrie).